

Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu

LETTRE D'INFORMATION N° 64 – 1^{er} MARS 2019

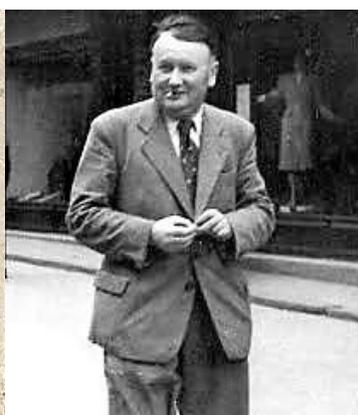
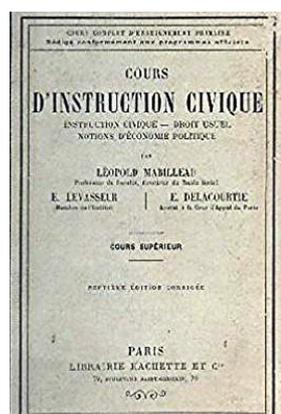
L'instruction civique, toujours parent pauvre de l'Éducation nationale !

par Didier BÉOUTIS, président de l'Association amicale

L'instruction civique a toujours été le parent pauvre de l'Éducation nationale, et particulièrement dans les lycées. Pendant plus de 150 ans, elle n'a existé que dans l'enseignement primaire (décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) : « *On donnera des leçons sur la morale républicaine* » ; loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire et obligatoire organisant une « instruction morale et civique » ; arrêté du 23 mars 1938 prévoyant un enseignement de « morale et instruction civique » dans les cours supérieurs du primaire (11 à 13 ans) et de « morale et initiation pratique à la vie civique » en classes de fin d'études primaires (13 à 14 ans). Il s'agissait d'inculquer un minimum d'éducation citoyenne à ceux qui allaient quitter l'école. Cet enseignement prenait la forme, au début de la journée, d'une phrase dictée et commentée par l'instituteur. Je me souviens de la « morale » du jour de la rentrée du Cours moyen 2^{ème} année, en septembre 1963 : « *J'ai bien profité de mes vacances ; maintenant je vais travailler avec courage* », et de celle du lendemain : « *Toujours du plaisir n'est pas du plaisir !* » L'instruction civique n'a été introduite dans les lycées qu'en 1945 (circulaire du 30 août créant l'initiation à la vie politique et économique dans le premier cycle du Secondaire), à raison d'une heure hebdomadaire. Cette initiative fut rapidement rabotée en 1948, avec l'instruction civique, dans tout le Secondaire, mais à raison d'une demi-heure hebdomadaire.

Dans notre lycée, c'est l'inspecteur général de l'Éducation nationale François qui veilla au démarrage de cet enseignement, lors de sa visite du 16 mars 1948.

Un enseignement qui fut difficile à organiser, car s'il y avait un programme, il n'y avait ni enseignants dédiés, ni sanction (pas de composition). Les cours d'instruction civique furent donc attribués, en complément de service, à des enseignants d'histoire-géographie, de français... ou à d'autres. L'instruction civique m'a été enseignée, en 6^{ème}, par une enseignante de français extérieure à la classe ; en 5^{ème}, par notre professeur d'histoire-géographie ; en 4^{ème} par le bibliothécaire, M. Pierre Cottin, et, en 3^{ème}, par un enseignant d'histoire-géographie extérieur à notre classe. Le meilleur enseignement fut celui de M. Cottin. Il préparait sérieusement ses leçons. Le cours commençait par l'interrogation orale d'un élève sur la dernière leçon, se poursuivait par la leçon proprement dite, puis par la dictée d'un résumé (« *J'abrège, l'heure tourne...* »). Je n'ai jamais osé dire au bon M. Cottin que ce n'était pas l'heure qui tournait, mais les aiguilles de la montre ! M. Cottin avait d'ailleurs créé, sur la feuille de notes, une rubrique « Instruction civique », qui lui permettait de noter l'élève interrogé. Je lui dois des rudiments d'instruction civique qui me furent utiles, plus tard ! Mais l'instruction civique n'était plus enseignée dans le second cycle.



Ministre de l'éducation nationale, François Bayrou avait rendu, en 1995, obligatoires et effectifs, des cours d'instruction civique au collège, que son successeur Claude Allègre avait, en 1999, étendus au lycée. Dans la loi du 8 juillet 2013 préparée par le ministre Vincent Peillon, cet enseignement devient « enseignement moral et civique », évalué pour le Brevet, mais pas pour le Baccalauréat... Au lycée, les leçons peuvent prendre la forme de débats sur l'actualité, une question morale, la vie de la classe...

Une lueur d'espoir : parmi les « enseignements de spécialités » qui pourront être choisis à l'entrée en Première, dans le cadre du nouveau baccalauréat, figure

« *Histoire, géographie et sciences politiques* ». Mais, il ne s'agit que d'une des neuf options parmi lesquelles trois doivent être choisis...

Photos : Manuel d'instruction, civique à l'usage des cours primaires supérieurs – Pierre Cottin, le meilleur enseignant du lycée en la matière

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Galette des rois, samedi 12 janvier, à 10h 30, dans la salle du fonds ancien

Notre traditionnelle cérémonie de vœux a eu lieu, avec le partage de la « galette des rois », le samedi 12 janvier, à 10h 30, dans la salle du fonds ancien du lycée, dans la cour des sports. Une occasion de se retrouver, et, pour notre président, d'y présenter le programme de l'année. Cette réunion conviviale fut honorée par la présence de M. Nicolas Quillet, préfet de la Sarthe, fils d'enseignants, époux d'une enseignante, professeur de philosophie lui-même avant d'entrer dans le corps préfectoral, qui rappela l'attachement et l'intérêt qu'il porte aux établissements d'enseignement secondaires.



On reconnaît, de g. à droite, notamment: William Kalmar ; Alain Hayet ; Jean Lamare ; François Barthomeuf ; François Marzorati ; Agnès Besnard ; Guy Soudjian ; Didier Béoutis ; Nicolas Quillet ; André Vivet ; Jean-Pierre Rouzé ; Jean-Paul Couasnon ; Jean-Pierre Guyard ; Mireille Bouton

Assemblée générale annuelle et banquet, samedi 23 mars, avec le préfet Nicolas Quillet

Notre assemblée générale annuelle est fixée au samedi 23 mars, à partir de 9h30, dans la salle des Actes du lycée. Elle sera suivie du traditionnel banquet, servi, comme les années précédentes, dans la salle à manger des professeurs. Ce déjeuner sera présidé par M. Nicolas Quillet, le préfet de la Sarthe, ancien élève de l'École normale supérieure et ancien professeur de philosophie. Un courrier a d'ores et déjà été adressé aux adhérents. Tout renseignement en écrivant à didierbeoutis@yahoo.fr ou à andrivivet@gmail.com

LA VIE DU LYCÉE

Les actualités du lycée

La journée « *Portes ouvertes* », permettant aux collégiens et à leurs familles de faire connaissance du lycée, des options et des lieux, aura lieu, le samedi 2 mars, de 9h à 12h, au lycée. La journée « *Portes ouvertes* » pour les classes préparatoires a, déjà, eu lieu, le 2 février, de 9h à 16h.

Les enseignements de « *spécialités* » et d'« *options* » proposées à l'entrée en classe de Première, à la rentrée de septembre 2019, ont déjà été définis pour notre lycée. Il s'agit, pour les « *spécialités* » des neuf disciplines (ou, plutôt, groupes de disciplines) suivantes : mathématiques ; sciences physiques ; sciences de la vie et de la terre ; sciences économiques et sociales ; littérature, langues et culture de l'Antiquité ; humanités, littérature et philosophie ; histoire, géographie et sciences politiques ; langues, littératures et cultures étrangères (anglais, allemand, espagnol). Les « *options* » sont au nombre de cinq : italien en troisième langue ; latin ; grec ; histoire de l'art ; cinéma-audiovisuel.

Rappelons que les séries L (littéraire) ; S (scientifique), ES (économique et social) du baccalauréat général seront supprimées, dans la perspective du baccalauréat de 2021, au profit d'un système « à la carte » de « personnalisation des parcours ». Les élèves devront choisir quatre « enseignements de spécialité » d'une durée de quatre heures hebdomadaires chacune, et un enseignement en « option ». Les élèves devront faire connaître leurs choix au cours du troisième trimestre de la Seconde.

DES NOUVELLES DES ANCIENS

Nécrologies André LHUILLERY (1928-2012)

C'est avec un certain retard que nous avons appris le décès d'André Lhuillery, survenu, le 3 juillet 2012 à Saint-Renan (Finistère). Né à Levallois-Perret (Seine), le 9 décembre 1928, fils d'un mécanicien, notre camarade avait fréquenté le lycée, durant le 1^{er} trimestre de l'année 1942-43, en qualité d'élève de l'École pratique de commerce et d'industrie du Mans, interné au lycée

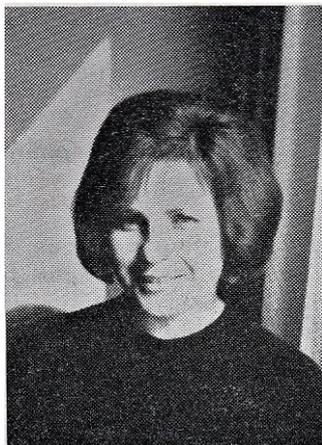
Paul LEVRAULT (1934-2012)

C'est aussi, avec le même retard, que nous avons été informés de la disparition de Paul-André Levrault, le 27 janvier 2012, à Eaubonne (Val d'Oise) où il résidait. Fils d'ingénieur, Paul- Levrault était né à Paris 20^{ème}, le 7 février 1934. Venant du lycée de Laval, il avait été scolarisé dans notre établissement, en 1ère M2, en 1952-53.

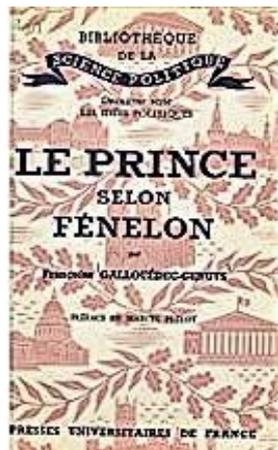
Françoise GALLOUÉDEC-GENUYS (1932-2018)

Si Françoise Gallouédec-Génuys n'a pas fréquenté le lycée de garçons du Mans, mais celui de jeunes filles de la rue Berthelot, de 1943 à 1950, elle a fait partie des « anciennes » de l'Amicale du lycée Berthelot qui ont rejoint notre Amicale en 2017. Cette notice se trouve donc pleinement justifiée, d'autant plus que Françoise Gallouédec était l'épouse de François Génuys, qui fut professeur de mathématiques dans notre lycée, de septembre 1949 à février 1951... et que tous deux se sont connus dans le cadre d'une activité parascolaire du lycée : le groupe théâtral *Robert Garnier* !

Fille du docteur Gallouédec, attirée par les sciences politiques et l'histoire du droit



En 1966



Une thèse remarquable



En 1975

Née, au Mans, le 7 novembre 1932, Françoise Gallouédec était la fille du docteur François Gallouédec (1889-1945), fondateur et premier directeur du Sanatorium de Parigné-l'évêque, renommé, par la suite, Centre médical *François Gallouédec*. La jeune Françoise fait ses études secondaires au lycée de jeunes filles de la rue Berthelot (1943-1950). Alors qu'elle est en classe de Philosophie, elle participe au groupe théâtral du lycée de garçons *Robert Garnier*, animé par trois enseignants de cet établissement, Robert Pontoise, Jean-Daniel Reynaud et Paul Bois. Elle aura donc un rôle dans la pièce *Le Rendez-vous de Senlis*, comédie créée par Jean Anouilh en 1941, qui sera présentée à la salle des concerts de la ville du Mans, tout près de la mairie, à trois reprises, en février 1950, en présence du proviseur, Albert Praud. Placé au balcon, François Génuys, professeur de mathématiques au lycée de garçons, aura un coup de foudre « renversant » pour la jeune comédienne ! François Génuys et Françoise Gallouédec se marieront, à la Mairie du Mans, le 9 juillet 1951. Le marié est âgé de 23 ans et 10 mois, la mariée de 18 ans et 8 mois. L'année suivante, le 17 novembre 1952, Annick Gallouédec, sœur de Françoise, épousait, elle aussi, un professeur du lycée de garçons, agrégé des lettres, ancien élève de l'E.N.S., Jean-Louis Deshayes. Mariée, Françoise rejoint son mari à Paris. François Génuys avait, en effet, quitté Le Mans et son lycée en février,

pour la capitale, où il fera toute sa carrière dans la filiale française de la société américaine I.B.M. (International business machines), spécialisée dans la conception et la production d'ordinateurs.

Contrairement à ses frères, qui firent le choix de la médecine, la jeune Françoise s'inscrit à l'Institut d'études politiques de Paris, dont elle sera diplômée, en 1956, au titre de la section des Relations internationales, puis entreprend des études de droit, s'inscrivant à la faculté de droit de Paris. Elle y obtiendra deux D.E.A. (droit public et histoire du droit), puis, en 1961, le doctorat en droit, sur une thèse portant sur *Fénelon et les États*, sous la direction de Marcel Prélot (1898-1972), spécialiste du libéralisme catholique. Ce travail sera honoré par le prix Goullencourt, récompensant la meilleure thèse de l'année. Françoise Gallouédec publiera, à partir de sa thèse, une étude sur Fénelon (*Le Prince, selon Fénelon*, PUF, 1963), puis, en 1969, conjointement avec Marcel Prélot, *Le Libéralisme catholique*, une anthologie de textes. Françoise Gallouédec sera, un temps, chargée de travaux dirigés à la faculté de droit de Paris et à l'annexe du Mans, ouverte en 1963, de la faculté de droit de Caen. La jeune femme n'oublie pas ses origines, puisque, en 1965, elle est élue conseillère municipale de Parigné-l'évêque, siégeant jusqu'en 1971, et s'occupera, plus tard, de l'Association des amis de François Gallouédec.

Spécialisée dans la science administrative, et directrice de la Documentation française (1982-1988)

Recrutée par le C.N.R.S, elle passera, des sciences politiques et de l'histoire du droit, à la science administrative, chargée d'études notamment dans les pays européens et africains, puis se spécialisant, comme son mari, dans l'informatique qu'elle appliquera à l'administration.. Elle publiera les fruits de ses travaux dans *Le secret des fichiers* (Cujas, 1976) et *Une informatique pour les administrés* (Cujas, 1980). Ses connaissances lui permettront d'être, en mars 1982, nommée directrice de la *Documentation française*, organisme public, alors situé quai Voltaire à Paris, chargé de l'édition et de diffusion des publications administratives. Elle y introduira les nouvelles technologies, restant en poste jusqu'en 1988. Françoise Gallouédec retournera, alors, au C.N.R.S, avec le titre de directeur de recherches, et fut chargée des fonctions de conseiller scientifique à l'Institut international des sciences administratives. Faite chevalier de la Légion d'honneur, le 15 octobre 1982, elle fut promue officier, par décret du 31 décembre 1993, sur le contingent du Premier Ministre.

Françoise FERÉY-JOUVIN (1945-2018)

Notre camarade Jean-Michel Ferey (au lycée de 1955 à 1963 comme élève, puis de 1963 à 1965 comme maître d'internat) nous a annoncé, avec une infinie tristesse, le décès de son épouse Françoise, survenu à la suite d'un accident de la route, le 10 novembre 2018, à Azerailles (Meurthe-et-Moselle), près de Baccarat.

Née à Igé (Orne), le 6 juillet 1945, Françoise Jouvin avait fait ses études secondaires au lycée de jeunes filles de la rue Berthelot en suivant, parallèlement, les cours de l'École des beaux-arts du Mans, avant d'arriver dans notre lycée, où, pendant l'année scolaire 1964-65, elle avait suivi les cours de la classe de « Lettres supérieures ». Elle y fut l'élève, notamment de Jean Lefranc (philosophie), Maurice Ménard (lettres) et Raymond Brisset (anglais). C'est au « bal du bac », en avril 1964, à l'Hôtel de Paris (actuel Hôtel Concordia), avenue du général Leclerc, que la jeune lycéenne et le jeune maître d'internat au lycée s'étaient connus.



Passionnée par les langues (anglais et italien), Françoise Jouvin avait poursuivi ses études à la faculté des lettres de Caen, où elle avait été reçue au concours de l'Institut de préparation à l'enseignement du second degré (IPES), lui permettant de bénéficier d'une bourse d'études pendant ses années de préparation aux concours. Une fois sa licence obtenue, elle partit, en 1967, pendant un an, comme lectrice à l'université de Pennstate (Pennsylvanie). Au retour, elle épousait, en septembre 1969, Jean-Michel Ferey, réussissait au CAPES, puis obtenait, en 1971, un poste d'enseignante d'anglais, au lycée Freppel à Obernai (Bas-Rhin), ville où son mari avait sa profession. Elle y enseigna, s'occupant aussi de séjours linguistiques, jusqu'à l'âge de 50 ans, où elle s'arrêta, pour s'occuper de ses trois enfants. Toujours à la recherche d'activités au service des autres, Françoise Ferey fut la correspondante, de 1996 à 2003, d'une université américaine pour coordonner et suivre le séjour d'étudiants américains passant un ou deux trimestres à Strasbourg, dans le cadre de leurs études. Au début des années 1990, elle avait intégré le *Soroptimist International*, engagé dans la défense des femmes et des enfants maltraités dans le monde. Elle aura été, pendant 7 ans (2007-2014), la représentante au Conseil de l'Europe à Strasbourg, du *Soroptimist européen*, structure ayant le statut d'O.N.G.

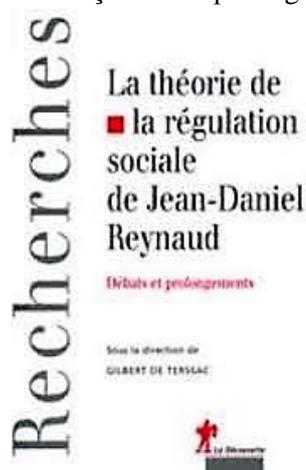
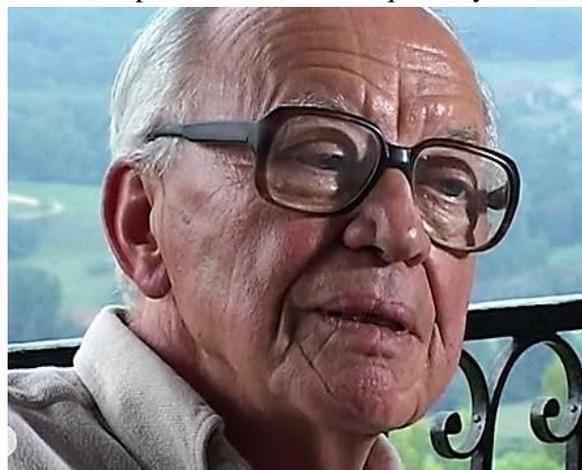
À Jean-Michel Ferey, ses trois enfants et ses sept arrière-petits enfants, nous adressons nos condoléances très émues.

Agrégé de philosophie, en fonction au lycée du Mans (1949-50)

C'est avec peine que nous avons appris le décès, survenu le 27 janvier, de Jean-Daniel Reynaud, qui était resté en contact, jusqu'au bout avec François Génuy, son ancien collègue au lycée, et son épouse Françoise. Ils vivaient dans deux quartiers voisins à Paris. Né à Lausanne, le 17 mars 1926 -mais de nationalité française-, Jean-Daniel Reynaud fit ses études à Paris, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (promotion 1945), avant de passer, avec succès, l'agrégation de philosophie (1946). Il fut titulaire de la chaire de philosophie de notre lycée, durant l'année scolaire 1949-50. C'est là qu'il se lia d'amitié avec un jeune collègue nouvellement arrivé, comme lui, agrégé de mathématiques, ancien élève de l'E.N.S. comme lui, François Génuy. La manière un peu décontractée des deux enseignants ne fut pas toujours du goût du très sérieux proviseur Albert Praud, agrégé de grammaire ! Celui-ci ne choisit ni Génuy, ni Reynaud, pour prononcer le discours de la distribution des prix de juillet 1950, mais Jean Tarrade, agrégé d'histoire, jugé plus contrôlable ! Jean-Daniel Reynaud allait s'occuper, avec Robert Pontoise, agrégé des lettres, au lycée depuis 1944, du groupe théâtral *Robert Garnier*, qu'il avait fondé un an plus tôt, et de la préparation de la pièce *Les Rendez-vous de Senlis* de Jean Anouilh, présentée, à trois reprises, à la salle des concerts, en février 1950, dont l'une des interprètes était Françoise Gallouédec, alors élève de la classe de Philosophie, au lycée de la rue Berthelot.

Théoricien de la régulation sociale

Jean-Daniel Reynaud ne resta qu'un an au lycée, étant recruté, dès 1950, par le C.N.R.S. où il fit partie du Centre d'études sociologique dirigé par Georges Friedmann (1902-1977), sociologue proche des thèses marxistes, fondateur d'une méthode de sociologie du travail. Reynaud étudie le phénomène de la négociation sociale, entre salariés et patronat. Il constate que le système social français n'est pas régi par des normes pré-définies, mais par



un système évolutif, renouvelé par les règles sur lesquelles les partenaires sociaux se sont mis d'accord, à l'issue des négociations. Sur ces bases, Reynaud bâtit sa théorie de la « régulation sociale », qu'il présente, dans un ouvrage intitulé *La règle du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, publié en 1969.

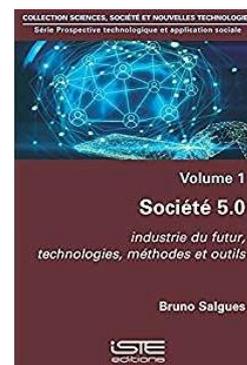
En 1959, Reynaud est nommé à une chaire de sociologie du travail, au Conservatoire national des arts et

métiers (CNAM), rue Saint-Martin, à Paris. La même année, il fonde, avec d'autres collègues, la revue *Sociologie du travail*, puis, en 1969, crée, au CNAM, le laboratoire de sociologie du travail et des relations professionnelles. Il dirigera, par la suite, *la Revue française de sociologie*, de 1985 à 1993. Atteint par la limite d'âge, il quitte, en 1994, sa chaire au CNAM qu'il aura tenue durant trente-cinq ans.

Publication: « Société 5.0 », par Bruno Salgues (éd. La Découverte)

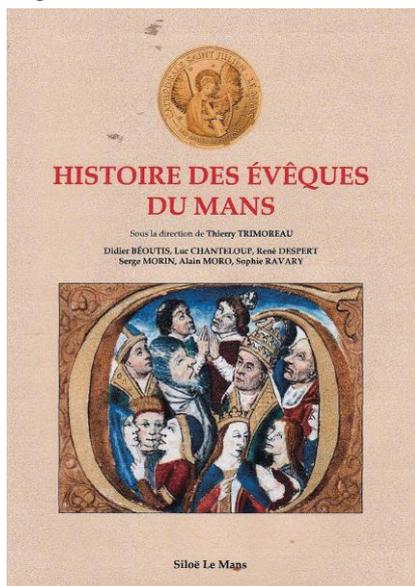
Élève du petit, puis du grand lycée, de 1964 à 1974, Bruno Salgues, installé à Capestan (Hérault), est passionné par les technologies nouvelles. Déjà auteur de plusieurs ouvrages que nous avons présentés dans ces colonnes, notre camarade vient de publier un nouveau livre, qu'il a intitulé *Société 5.0*. Il y fait le constat que, à la suite de technologies diffusées dans des temps très rapides, une nouvelle société apparaît. Pour prendre un exemple, la société américaine *Kodak*, comptait, en 1998, 170.000 salariés. Elle n'en a plus que 7.000 à l'heure actuelle. Il paraissait alors impensable que la prise d'images sur du papier film aurait quasiment disparu. L'ouvrage, qui a été honoré, en octobre 2012, du Prix du livre scientifique de la ville de Toulouse, a été traduit en langue anglaise, sous le titre *Society.5.0*. Pour se procurer la version française :

<http://iste-editions.fr/products/societe-5-0>



Publication : « Histoire des Évêques du Mans », sous la direction de Thierry Trimoreau - éd. Siloë-Le Mans, 2018, 52 €

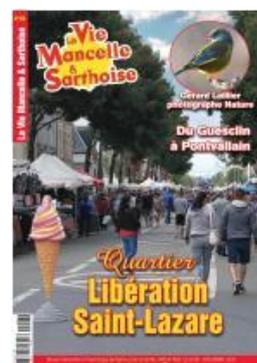
La dernière *Histoire des évêques du Mans* datait de plus de cent-cinquante ans. Saluons donc l'initiative de Thierry Trimoreau, docteur en histoire, réussissant à publier une nouvelle *Histoire des évêques du Mans*, regroupant les notices des 101 prélats ayant occupé le poste, depuis Saint-Julien, à la fin du III^{ème} siècle jusqu'à Mgr Yves Le Saux, l'actuel titulaire du poste. Thierry Trimoreau, s'est, pour ce faire, entouré de spécialistes de



chacune des grandes périodes : René Despert et Sophie Ravary (Premiers siècles et Moyen-âge) ; Alain Moro (XIV^{ème} et XV^{ème} siècles) ; Serge Morin (XIX^{ème} siècle) ; Didier Béoutis (XX^{ème} siècle), tandis que lui-même se chargeait des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, et que Luc Chanteloup prenait en charge une iconographie très complète et souvent originale. Préfacé par Mgr Gilson et Le Saux, enrichi par la collaboration d'une quinzaine d'historiens renommés, cet ouvrage constituera, pour longtemps, le livre de référence sur le sujet. Certains évêques furent de saints hommes, d'autres des bâtisseurs, des philosophes, des hommes de pouvoir ou des prélats mondains..., mais tous ont marqué leur passage au Mans. L'*Histoire des évêques du Mans*, c'est, en partie, l'histoire du Maine. Notons que notre établissement a eu des relations avec les évêques du Mans. C'est l'un d'entre eux, Claude d'Angennes, qui fonda, en 1599, le collège-séminaire, tandis que son successeur, Charles de Beaumanoir, autorisa l'ordre de l'Oratoire à diriger l'établissement. Jusque dans les années 1970, l'évêque du Mans se rendait chaque année, à la chapelle, en mai, où il administrait le sacrement de la Confirmation aux élèves catholiques du lycée.

Publication: «La Vie mancelle & sarthoise» n° 459 (février-mars 2019) - 6,50 €

Animée par Daniel Levoyer, Jacques-Henry Minier et Jean-Pierre Guyard, *La Vie mancelle & sarthoise* présente régulièrement des articles rédigés par des anciens élèves du lycée, ou portant sur notre établissement. C'est le cas du n° 459, paru en février. Jean-Pierre Guyard y présente *Le Manoir de Couesme*, une vieille bâtisse seigneuriale dans le Saosnois, tandis que Serge Morin rappelle *Quand l'Anjou voulait, déjà, se réunir au Maine* (c'était en mai 1789). Didier Béoutis y publie trois articles : *La curieuse démission de Mgr de La Porte, évêque du Mans, en 1917* ; *Julien Chappée (1862-1957), industriel, collectionneur et archéologue* (et aussi ancien élève de notre lycée) ; *Paul Ozange (1888-1953), concierge du collège Sainte-Croix et poète mystique*.



Les concerts du Mans – Association A.D.O.R.A.M.U.S

Ancien élève du lycée Montesquieu, devenu un chef d'orchestre de réputation internationale, Dominique Fanal est resté attaché à la Ville du Mans où il se produit régulièrement, avec l'orchestre des Concerts du Mans, sous l'égide de l'association A.D.O.R.A.M.U.S. Les prochains concerts sont les suivants :

. dimanche 3 mars à 17h, à l'église Notre-Dame de Sainte-Croix: « Grands classiques » ; avec des interprétations de compositions de Bach (*concerto pour violon et hautbois* ; *6^{ème} concerto brandebourgeois*) ; Haydn (*2^{ème} concerto pour cor*) ; Mozart (*Ave verum*) ; Fauré (*cantique de Racine*) ; Schubert (*messe en sol*)



. dimanche 28 avril, à 17h, à la chapelle de l'Oratoire : concert et concours, extraits de Mozart, Bach et Schubert

. vendredi 17 mai, à 20h 30, dans la salle des concerts, rue du port ; trois jeunes prodiges se produisent avec l'Orchestre des concerts du Mans : Mozart (*concerto pour piano n°12*) ; Mendelssohn (*concerto pour violon*) ; Ravel (*Pavane pour une infante défunte*) ; Bartu Elci Özsoy (*Symphonie n°1*)

Le chef d'orchestre devant... un micro !

LE LYCÉE MONTESQUIEU... ET L'INSTITUT DE FRANCE (III^{ème} partie)

par Didier BÉOUTIS

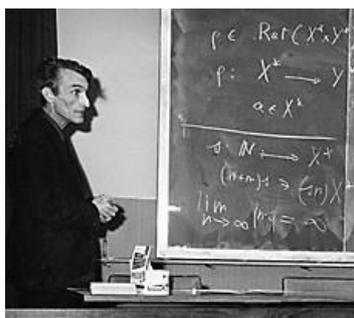
Nous avons, dans nos livraisons des mois de novembre et janvier, présenté six anciens professeurs ou élèves de notre établissement ayant appartenu à l'une des Académies composant l'Institut de France : André Bellessort (*Académie française*), Marcel Bouteron et Jean Baechler (*Académie des sciences morales et politiques*) ; François Poupart et Maurice Roseau (*Académie des sciences*), ainsi que Julien Pouchard (*Académie des inscriptions et belles-lettres*). Dans ce présent numéro, nous évoquons Marcel-Paul Schützenberger, Bernard Raveau (*Académie des sciences*), et Jean-Yves Empereur, élu, en juin dernier, membre de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*. Nous signalerons, bien entendu, tout nouveau membre de l'Institut ayant fréquenté notre lycée.

**Marcel-Paul SCHÜTZENBERGER (1920-1996),
élève du lycée de garçons du Mans, de 1932 à 1935,
médecin, mathématicien, membre de l'Académie des sciences, élu en 1988**

Changeant de ville en fonction des affectations de son père, Marcel-Paul Schützenberger n'a fréquenté notre lycée que durant trois ans, de la 5^{ème} à la 3^{ème}, de 1932 à 1935. Il a néanmoins marqué ses camarades. Médecin de formation, Schützenberger est surtout connu pour ses travaux en mathématiques, étant le créateur du « combinatoire des mots » et un des pionniers de la théorie des codes en longueur variables. Médecin, mathématicien, informaticien, donc véritable homme de sciences éclectique, Schützenberger méritait bien d'être élu à l'Académie des sciences.

Une jeunesse de Paris à Blois, en passant par Le Mans

Né, le 22 octobre 1920 dans le VII^{ème} arrondissement de Paris, Marcel-Paul Schützenberger suivit sa famille au Mans, lorsque son père, médecin, y fut nommé directeur de l'asile d'aliénés, rue Étoc-Demazy. Il fut alors inscrit dans notre lycée à la rentrée d'octobre 1932, en classe de 5^{ème}, poursuivant sa scolarité jusqu'à la 3^{ème}, en juillet 1935. Ses camarades de classe furent notamment Clément Fauré, futur médecin et professeur de radiologie, Gilles Dalimier, futur élève de l'E.N.A. et haut-fonctionnaire de l'administration fiscale, avec qui il partageait les honneurs lors des distributions des prix. Il suivit ensuite son père, nommé à Blois, poursuivant ses études au collège de la ville.



En 1933, au lycée (classe de 4^{ème}) – En 1972 – Quelques années plus tard

De la médecine aux mathématiques

Après son succès au baccalauréat de mathématiques, le jeune « Marco », pourtant passionné de mathématiques, fut orienté par ses parents vers des études de médecine. Ceux-ci pensaient qu'en temps de guerre, un médecin serait mieux protégé qu'un professeur de mathématiques, orienté vers l'infanterie ! Bon élève, le jeune étudiant fit donc des études de médecine... interrompues par les périodes de guerre et d'occupation, où il fit partie d'un réseau de Résistance proche du Parti communiste. En 1948, il épousa, à Londres, Mlle Anne Ancelin, future professeur des universités psychomotrice (1919-2018), mais cette union ne dura qu'un an, le couple divorçant en 1949. Il fut reçu docteur en médecine, en 1949, s'intéressant -expérience paternelle oblige- à la psychiatrie, et s'orienta vers la médecine publique (chargé de recherches à l'Institut d'hygiène publique), puis biostatisticien à l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S). Les mathématiques sont de retour ! Schützenberger enseigne la statistique mathématique et les mathématiques appliquées à la biologie. Au cours d'une mission effectuée en Indonésie, il y rencontre sa future seconde épouse.

Un véritable « génie mathématique », élu à l'Académie des sciences

En 1953, il est reçu docteur en mathématiques, sur une thèse portant sur les *Contributions aux applications statistiques de la théorie de l'information*. Il intègre alors le C.N.R.S, où il travaille sur la théorie mathématique des demi-groupes, et commence ses travaux sur la théorie des codes. Il sera alors régulièrement invité à donner des conférences dans les Universités américaines. Il est, en 1957, nommé professeur à l'université de Poitiers, où il enseigne, notamment la statistique. Régulièrement invité dans les universités américaines, il est nommé au C.N.R.S en 1963, puis, l'année suivante, il obtient une chaire de professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Paris, et, après la partition de cette faculté, il rejoint, en 1970, l'université de Paris VII-Diderot. Il intègre l'INRIA, l'Institut national de recherche dédié aux sciences du numérique. Appelé, en 1979, comme membre correspondant à l'Académie des sciences, Schützenberger en est élu membre titulaire en juin 1988.

Marcel-Paul Schützenberger a fait preuve de créativité dans le domaine mathématique : le théorème de Chomsky-Schützenberger sur le langage algébrique ; les séries formelles en variables non commutatives ; les langages rationnels sans étoile ; le combinatoire du groupe symétrique. Il est décédé, à Paris, le 29 juillet 1996, âgé de près de 76 ans.

Bernard RAVEAU (1940), au lycée en 1957-58, docteur ès sciences, professeur à la faculté de Caen, membre de l'Académie des sciences

par Didier BÉOUTIS

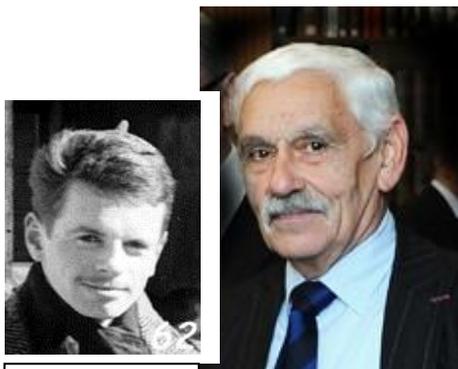
Bernard Raveau, qui a fait toute sa carrière à l'Université de Caen, est l'heureux exemple qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fréquenté les grandes écoles parisiennes, pour accéder à la prestigieuse Académie des sciences.

Un jeune Bonnétablien, élève de l'« école de la République »

Né à Bonnétable, le 20 juillet 1940, fils d'un préposé aux P.T.T. et d'une commerçante, a suivi l'« école de la République » : l'école primaire de Bonnétable, puis le collège d'enseignement général de Mamers. Arrivé au lycée en 1957 pour y suivre la Math'elem', il ne s'y fait guère remarquer : sur le palmarès de l'année scolaire 1957-58, il est crédité de deux accessits, un en sciences naturelles, un en éducation physique. Le jeune Bernard entame ensuite des études supérieures à la faculté des sciences et à l'école de chimie de Caen, tout en acceptant des postes de surveillant afin de financer ses études. Il sera ainsi en poste dans notre lycée, de 1960 à 1963.

Enseignant à la faculté de Caen, spécialiste de la chimie du solide et de la science des matériaux

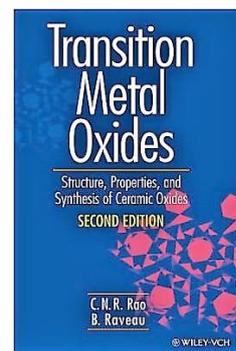
Diplômé ingénieur chimiste (1962) et docteur d'État en sciences physiques, Bernard Raveau entame une carrière universitaire à la faculté de Caen : assistant (1962-65), maître-assistant (1965-66), professeur sans chaire (1968-76), professeur à titre personnel (1980), directeur du laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux (CRISMAT) à l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement de la faculté de Caen, associé au C.N.R.S. Bernard Raveau s'est en effet spécialisé dans la chimie du solide et la science des matériaux, et, plus précisément, dans la recherche de nouveaux oxydes à propriétés physiques particulières, en vue d'applications dans le domaine de l'électronique (notamment les oxydes supraconducteurs à haute température et manganites à magnétorésistance colossale). Il a notamment découvert de nouvelles structures à tunnel, et a explicité des phénomènes de non-stoechiométrie. Bernard Raveau s'est ensuite centré sur la découverte de structures originales possédant de nouvelles propriétés physiques ou chimiques. Acharné au travail pour mettre au point de nouveaux matériaux, Bernard Raveau ne prenait guère de vacances, indiquant : « *Dans la vie, il y a deux sortes de pêcheurs : certains rentrent toujours bredouille ; d'autres ont trouvé la bonne mare et ne la lâchent plus...* »



En 1960, MI au lycée.



B. Raveau fait docteur honoris causa de l'Université de Liège – Un de ses ouvrages



Membre de l'Académie des sciences, depuis 2002

Les travaux de Bernard Raveau allaient lui valoir de nombreuses distinctions, notamment : le prix Osiris de l'Académie des sciences (1987), la médaille d'argent du C.N.R.S. (1988), le titre de docteur honoris causa des universités de Liège (2006) et de Liverpool (2009). Il est même à l'origine du prix Nobel de physique décerné en 1987 au Suisse Karl-Alexander Müller et à l'Allemand Johannes-Georg Bednorz, des laboratoires I.B.M. de Zürich, qui avaient utilisé une composition d'oxydes de cuivre conçu par lui et son laboratoire caennais. De l'avis de nombreux spécialistes, il aurait dû être associé à ses deux collègues pour recevoir le prix. L'Académie des sciences reconnaîtra ses mérites, en l'élisant membre correspondant, le 26 mars 1990, puis membre titulaire, le 5 novembre 2002, siégeant, bien entendu, dans la section de chimie. Marié, Bernard Raveau est père de quatre enfants.

Jean-Yves EMPEREUR (1952), élève au lycée en 1969-70 Archéologue, égyptologue, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres

Bien connu du grand public, par ses fouilles à Alexandrie., Jean-Yves Empeur, qui a fait toute sa scolarité secondaire au lycée Sainte-Croix, a été élève de notre lycée durant l'année scolaire 1969-70, où il a suivi les cours de la classe de Lettres supérieures.

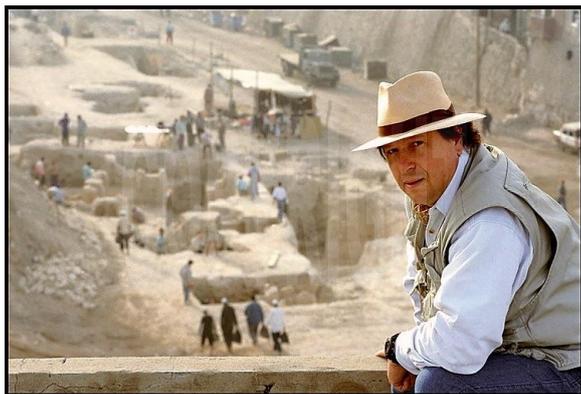
Fils d'un agent général d'assurances, Jean-Yves Empeur est né au Mans, le 24 juin 1952. Après ses études secondaires au lycée Sainte-Croix, il est élève de la « lettres sup' » du lycée Montesquieu, avant de poursuivre ses études supérieures à l'université de Paris IV-La Sorbonne, études sanctionnées par la réussite à l'agrégation de lettres classiques (1975), puis par l'obtention d'un doctorat portant sur le *commerce maritime à l'époque hellénistique* (1977).

Passionné d'archéologie, Jean-Yves Empeur est, de 1982 à 1990, secrétaire général de l'École française d'Athènes. Il dirige, alors, des fouilles en Grèce (sur l'île de Thalos), à Chypre (Amathonte) et en Turquie. Directeur de recherches au C.N.R.S., il s'installe, en 1990, en Égypte, où il fonde le Centre d'études alexandrines dont il prend la direction. La ville moderne d'Alexandrie, port situé en bordure de la Méditerranée, a été construite sur la vieille cité. Alors que la ville fait l'objet d'un programme urbanistique, il s'avère urgent d'intervenir.

En 1993, il est prévu de construire une digue sur le site présumé du phare d'Alexandrie, classé comme étant l'une des « Sept merveilles du Monde », liste établie par Philon de Byzance. Jean-Yves Empeur et l'égyptologue Jean-Pierre Corteggiani sont alors chargés d'une mission de sauvetage, assistés par une trentaine de plongeurs. Ces fouilles, qui se poursuivront pendant plusieurs années dans le port d'Alexandrie, permettront la découverte de très nombreux vestiges : environ 5000 blocs architecturaux, colonnes, chapiteaux, statues... Empeur aura réussi, en 1994, à faire annuler un projet visant à créer, sur le site de l'ancien phare, un brise-lames en béton...

La découverte, en mars 1997, à l'occasion de la construction de l'autopont destiné à relier le port ouest de la ville à la route du Caire, de la nécropole d'Alexandrie, constituera un nouveau champ de fouilles important pour J-Y. Empeur et son équipe. En mai 1998, Jean-Yves Empeur, présente, au Petit palais de Paris, une exposition, *La Gloire d'Alexandrie*, dans laquelle sont retracés ses travaux et découvertes.

Jean-Yves Empeur poursuivra ses fouilles à Alexandrie, jusqu'en 2015, année où, atteint par la limite d'âge, il quittera la direction du Centre d'études alexandrines, alors confié par le C.N.R.S, à Mme Marie-Dominique Nenna, qui fut, pendant plusieurs années, son adjointe.



Devant le chantier d'Alexandrie



Jean-Yves Empereur a publié de nombreux ouvrages présentant ses fouilles. Plusieurs films ont été tournés. Il a reçu, pour son action de fouilles à Alexandrie, plusieurs distinctions, notamment : chevalier de la Légion d'honneur ; lauréat du Grand prix de l'Académie d'architecture (2002) ; docteur *honoris causa* de l'université suisse de Neuchâtel (2006) ; Grand prix d'archéologie de la fondation *Simone & Cino Del Duca* de l'Institut de France ; Prix Onassis de l'Institut de France.

Jean-Yves Empereur a été élu, le 15 juin 2018, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, sur le fauteuil laissé vacant par le décès de l'archéologue Paul Bernard (1929-2015), spécialisé dans l'hellénisme oriental.

**Jean-Marie FLEURY (1935), au lycée en 1952-53,
le « poète aux étoiles », lauréat de l'Académie française**

par Didier BÉOUTIS

Plusieurs élèves du lycée furent de véritables poètes de talent. Je pense notamment à René Bardet (1884-1913), René Leday (1914-1938), Emmanuel Maire (1921-1943), mort d'épuisement dans un camp de travail du S.T.O. en Pologne, Jean Cizaletti (1927) ; Philippe Bouton (1934-2009). D'autres « anciens » composèrent, avec talent, à l'âge mûr : les avocats Gaston Simon (1880-1948) et Georges Bouvier (1885-1958) ; le libraire Marcel Graffin (1888-1957) ; l'industriel Pierre Bollée (1894-1980), et, dans un style plus « libre », Jacques Moreau « du Mans » (1924-1998) ; Serge Brindeau (1925-1997) et Joël Sadeler (1938-2000). La raison de l'éclosion de ces poètes est simple : ils suivaient une scolarité baignée de lettres classiques et de poésies, à apprendre par cœur et à commenter. Ces jeunes poètes étaient fortement encouragés par Jeanne Blin-Lefebvre, présidente de la Société littéraire du Maine, à qui il était facile de rendre visite à la sortie du lycée, puisqu'elle demeurait au 27, rue Henri Delagenière... Nous présentons l'un de ces poètes -et non le moindre- Jean-Marie Fleury.

Fils d'un père ingénieur des arts et manufactures de l'État originaire de l'Aisne, et d'une mère née à Malicorne, de la famille des potiers Chardon, Jean-Marie Fleury a vu le jour, au Mans, le 5 février 1935. Élève de l'institution Sainte-Croix, jusqu'en Troisième, il arrive au lycée, à la rentrée d'octobre 1952, déjà âgé de 17 ans, dans la classe de Seconde A-B du professeur de lettres Marcel Cardera. Mais, il ne terminera pas l'année scolaire... Jean-Marie Fleury est un artiste -il dessine, peint (il est l'élève de Jacques Barcat) et versifie, depuis l'âge de neuf ans, avec talent-. Mais, comme tous les vrais artistes, il est peu habile à se plier à une discipline, et ne peut se forcer à faire quelque chose qui ne lui plaît pas. Fleury consacrera sa vie à la poésie, dont on sait que si elle peut, le cas échéant, conduire à la renommée, elle n'apporte jamais la fortune. Et puis les poètes ne peuvent vraiment avoir l'inspiration que quand ils ont le *spleen*...

Le jeune poète fut remarqué, dès 1955, par Jeanne Blin-Lefebvre, qui l'encouragea dans ses compositions, l'orienta vers les règles classiques de la versification, lui fit réciter ses poèmes, lors des séances de la Société littéraire du Maine -qui avaient lieu, depuis le provisorat d'Albert Praud, dans la salle de cinéma du lycée de garçons. Fleury trouva ainsi le meilleur de son talent dans l'inspiration classique et romantique, manifestant des dons de vision, de fulgurance et de rythme qui le qualifient, à juste titre, de poète hugolien.

Aidé par Jeanne Blin-Lefebvre, Jean-Marie Fleury a publié plusieurs recueils de poèmes, sur des sujets divers : *Les rires et les rôles* (1958) ; *L'Amphore aux étoiles* (1959) ; *Échelles de Lune* (1962) ; *Insulte au Soleil* (1964). Son œuvre a été rapidement distinguée, lui permettant d'obtenir, le prix de la Société des poètes français, puis, en 1961, le prix de poésie classique *Juliette de Wils*, décerné par l'Académie française. Les Manceaux se souviennent de ce jeune homme, un peu timide, qui fréquentait les cafés où il déclamait ses poèmes et proposait ses recueils à la vente. Après avoir longtemps résidé dans la maison familiale, rue Cauvin, le poète vit paisiblement dans une maison de retraite du centre du Mans, rue des maillets, où, régulièrement visité par sa famille, il s'adonne toujours à sa passion : la poésie ! Comme l'albatros de Baudelaire, « *ses ailes de géant l'empêchent de marcher* ». Il aura manqué, au poète, un mentor fortuné et nanti de relations qui aurait pu l'introduire auprès des cénacles et des éditeurs parisiens.

Les poèmes ci-dessous montreront le grand talent de Jean-Marie Fleury.

CATHÉDRALE (dans *Insulte au Soleil*)

Comme un berceau de monstre envahi par le temps,
Comme un soleil de pierre éteint sous les nuages,
Comme un orgue oublié par un ange en voyages,



Comme une Bible abrupte aux versets d'arcs-boutants ;

Plus haut qu'un ostensor colossalement seul,
Plus haut qu'une couronne à la gloire effacée,
C'est la tiare de Dieu qui dort sur sa Pensée,
C'est le Verbe muet parlant à son linceul.

Et, plus j'observe en moi cet obscur mégaliathe,
Efflanqué d'une tour à l'horloge insolite,
Plus je me sens mourir de contemplation.

Cherchez, cherchez, vous tous, la sainte clé de l'Homme.
Elle est au fond du cœur, chacun de nous se nomme :
Je suis celui qui Suis, sans faire attention.

PARIS (dans *L'Amphore aux étoiles*)

Sur le bruyant concert des voix de l'avenue,
Sous le ciel savonnant les murs gris de brouillard,
Paris, monumental, effervescent, criard,
Se lave dans la Seine et se perd dans la nue.

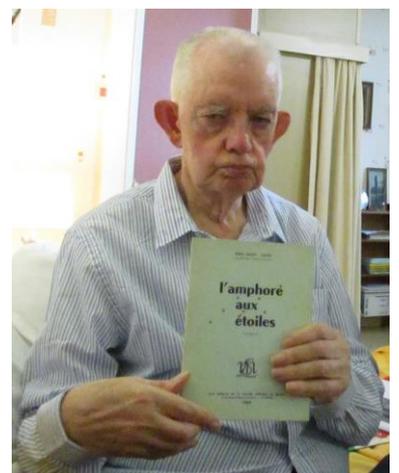
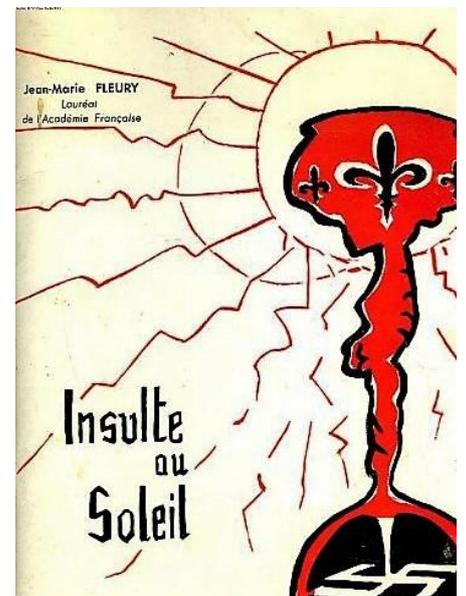
Longue femme d'acier, la Tour Eiffel est nue,
Le Sacré-Cœur couronne un faubourg montagnard ;
Sur le pont métallique, un métro tortillard
À Grenelle, en grinçant, fait prévoir sa venue.

Sur le timbre cassé des vendeurs de journaux,
Sur des rires d'enfants, sur des cris de moineaux,
Alors que tout s'éveille, et le bar, et le bouge,

Surgit une sirène, en hurlant : « au secours » ;
Elle arrête un instant les taxis, les discours
Quand les pompiers pimpants brûlent tous les feux rouges.

VERS LUISANTS (alexandrins individuels)

Un diamant de ciel luit dans un écrin d'eau –
Les nuits, dans les étangs, ruisselleront d'étoiles –
La nuit coule à flots noirs aux coupes des étangs –
Le feu courait, joyeux, sur des lambeaux d'écorces –
Le vent impétueux rageait dans la campagne –
Le zéphyr se prend l'aile aux barbes des épis –
L'abeille a recueilli sa manne au lys d'aurore –
Mon rêve a butiné l'image aux fleurs de style –
L'étincellement bleu d'un bouquet d'iris fuse.



Jean-Marie Fleury, à 17 ans, au lycée, puis jeune homme et, en 2018 : une vie dédiée à la poésie !

LES NOUVEAUTÉS DU SITE

par André Vivet

Deux photos de 1953 : Charles Bouzat et Jean Popot, en cours. (Bernard Ravenel)

<http://montesquieu.lemans.free.fr/professeur5/bmalbum.htm#>

<http://montesquieu.lemans.free.fr/professeur5/bmalbum.htm#>

Deux photos des années 60, de Pierre Lazenec:

5A1 en 62-63 <http://montesquieu.lemans.free.fr/elevsde62/bmalbum.htm#>

et 3B2 en 64-65 <http://montesquieu.lemans.free.fr/elevsde64/bmalbum.htm#>

Trois photos de Jacques Ozouf (professeur de philo) en 54-55 (Bernard Ravenel).

<http://montesquieu.lemans.free.fr/professeur5/bmalbum.htm#>

<http://montesquieu.lemans.free.fr/professeur5/bmalbum.htm#>

<http://montesquieu.lemans.free.fr/professeur5/bmalbum.htm#>

3B2 en sortie (51-52) avec Jacques Tarrade.

<http://montesquieu.lemans.free.fr/elevsde51/bmalbum.htm#>

3M en 53-54 (Jean-Pierre Martin)

<http://montesquieu.lemans.free.fr/elevsde53/bmalbum.htm#>

Les photos de la galette du 12 janvier 2019

<http://montesquieu.lemans.free.fr/galettedel/bmalbum.htm>

Quand j'ai reçu ce mail de François Genuys m'annonçant la disparition de son épouse Françoise Gallouédec après plusieurs semaines sans connaissance, et m'exprimant tout son désarroi, je me suis souvenu de leur accueil si chaleureux, il y a quelques années, dans leur appartement parisien. Ils avaient évoqué leur passé au Mans, au début des années 50.

Nécrologie : Pierre NICOLLE (1935-2017), au lycée de 1948 à 1957



En 1954 (classe de 1^{ère} M2)

Au moment de « boucler » ce numéro, nous sommes informés du décès de Pierre Nicolle, survenu, le 14 juin 2017 -soit plus d'un an et demi-, à la suite d'une longue maladie, et une hospitalisation au Centre *Eugène Marquis*, à Rennes. Né le 28 mai 1935, à Saint-Victeur, commune située au nord de Fresnay-sur-Sarthe, Pierre Nicolle avait fait toutes ses études secondaires dans notre lycée, de 1948 à 1957, année où il obtint le bac *Math'elem'*. Notre camarade, qui nous avait été présenté par son ami et ancien condisciple Roland Grard, avait adhéré à l'Amicale, en 2012. Ses obsèques ont eu lieu, le 19 juin, au crématorium de Vern-sur-Seiche, au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine). À son épouse Madeleine, à son fils Olivier, à sa fille Pascale, chirurgien-dentiste à Pacé (Ille-et-Vilaine), à ses cinq petits-enfants, nous adressons nos bien sincères condoléances.

Nous espérons que vous aurez pris intérêt à la lecture de ce numéro. Vous pourrez consulter le site d'archives géré par André VIVET <http://montesquieu.lemans.free.fr> et contribuer à l'enrichir. Merci de nous faire parvenir informations, contributions qui pourront être publiées, observations et suggestions. Tout courrier doit être adressé, pour la lettre, à Didier BÉOUTIS, 11, rue Pierre Belon, 72000 LE MANS, didierbeoutis@yahoo.fr et, pour les archives et adhésions, à André VIVET, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS, andrivivet@gmail.com. Prochaine lettre le 1^{er} mai.

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE « MONTESQUIEU »

Nom : _____ Prénom : _____ Dates de présence au lycée : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
J'adhère à l'association des anciens élèves et règle ma cotisation :
. étudiant et moins de 25 ans : 8 € ; membre actif : 15 € bienfaiteur : 75 €, associé : montant au choix
Je fais un don de..... Signature : À adresser à M. VIVET, 7, rue de Sicile, 72000 LE MANS

Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu, 1, rue Montesquieu, 72008 LE MANS
Cedex 1

Président : Didier BÉOUTIS; Vice-Présidents : Claude JEAN et Jean LAMARE ;
secrétaire-archiviste : André VIVET; secrétaire-adjoint : Jean-Pierre ROUZÉ ; trésorier : François BARTHOMEUF
Directeur de la publication : Didier BÉOUTIS